

VÉGÉTALISER

Couvrir le sol et économiser le désherbage sur les espaces réduits



Lierre terrestre
Glechoma hederacea



Trèfle rampant
Trifolium repens



Potentille rampante
Potentilla reptans



Lierre commun
Hedera helix



Renoncule rampante
Ranunculus repens



Bugle rampant
Ajuga reptans



Véronique filiforme
Veronica filiformis



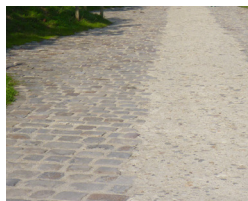
Petite pervenche
Vinca minor

MINÉRALISER

Choisir un système de revêtement adapté à l'usage du cheminement



Dalle



Pavage



Pas japonais



Sentier

REVÊTEMENTS

Prix indicatifs 2017

Choisir des matériaux adaptés et perméables

Engazonnement



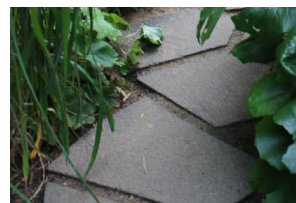
5 à 7€ / m²

Stabilisé



23 à 28€ / m²

Pavés ou dallage béton joints enherbés



57 à 66€ / m²

Pavés ou dallage pierre (locale de préférence) joints enherbés



75 à 90€ / m²

LIENS UTILES

Approfondir et élargir les champs de réflexion

Recueil « Paysages et entretien des cimetières »
En téléchargement libre sur www.plante-et-cite.fr

« Guide pratique : conception et gestion écologique des cimetières »
En téléchargement libre sur www.natureparif.fr

www.ecophyto-pro.fr
Réduire et améliorer l'utilisation des produits phyto

<http://www.ressources-caue.fr>
Entrer « cimetière » sur l'espace ressources des CAUE Centre-Est

FICHE CONSEIL

ZERO-PHYTO DANS MON CIMETIÈRE



Cimetière de Lons le Saunier (39)

LOI LABBÉ

Contexte réglementaire
LOI n° 2014-110 du 6 février 2014

Réglementer l'usage des
produits phytosanitaires

Dans le cadre de la loi sur **la transition énergétique pour la croissance verte**, la loi Labbé régit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les collectivités publiques dans l'entretien des espaces communaux ouverts au public. Ce contexte législatif s'inscrit dans une prise de conscience collective et une sensibilisation aux enjeux de santé et environnementaux liés à l'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires

Applicable depuis le 1er janvier 2017, la loi sur le traitement des espaces publics communaux évolue : l'occasion d'opérer une transition dans la manière de gérer l'entretien des cimetières.

Zero-phyto : une gestion qui prend le l'ampleur, cimetière de Valfin sur Valouse (39)



CIMETIÈRES

Herbes folles et
habitudes minérales
Contexte social



Lieux de recueillement et de commémorations, les structures complexes et minérales des cimetières sont aujourd'hui difficiles à engager dans une démarche Zéro-phyto.

Fort de cette image minérale construite durant le siècle dernier, le retour d'une végétation spontanée est perçu comme un manque d'entretien des lieux et de respect des défunts.

Pourtant, progressivement, cette vision hygiéniste des cimetières français tend à évoluer dans un courant de réflexions autour des gestions zéro-phyto et des cimetières paysagers, « écologiques et naturels ».

Les évolutions s'opèrent à deux niveaux :

- l'extension des cimetières, avec l'intégration des nouveaux modes d'entretien dans la réalisation des nouveaux aménagements,
- la réhabilitation et la mutation des cimetières historiques vers une gestion écologique simplifiée.

COMMENT PROCÉDER...

... CHEZ VOUS

DIAGNOSTIQUER

IDENTIFIER LES ESPACES PROBLÉMATIQUES

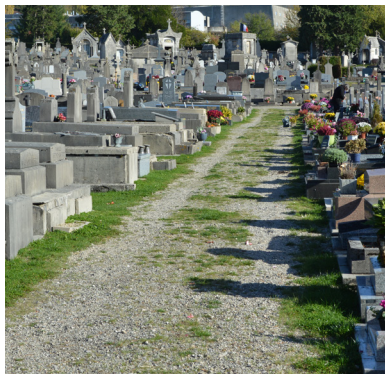
- > Identifier et analyser les espaces avec les personnes en charge de l'entretien du cimetière permet de faire un état des lieux des améliorations à envisager pour faciliter la gestion.
- > Le dimensionnement, les matériaux de ces divers espaces sont-ils adaptés par rapport aux ressources, moyens humains et matériels de la commune ?

L'espace des morts



- > Inter tombes, caveaux & allées
- > Jardin du souvenir
- > Colombarium
- > Réserve de concession

L'espace des vivants



- > Allées principales
- > Allées secondaires
- > Espaces de recueillement

Les espaces adjacents



- > Parvis du cimetière
 - > Stationnement
- Sont liés aux cimetières et à traiter dans le même esprit que leur intérieur.

RE-QUALIFIER

AMÉNAGER ET GÉRER AUTREMENT

Optimiser la gestion du cimetière :

- > hiérarchiser et redimensionner les allées et les espaces du cimetière pour les adapter aux usages
- > ajuster et simplifier les revêtements : privilégier l'enherbement et les matériaux perméables locaux

Réduire les espaces intersticiels

Végétaliser ou maçonner :

- > les inter-tombes, caveaux
- > les arrières des sépultures
- > les liaisons et bordures d'allées

Permet de limiter le désherbage manuel



Redimensionner les allées

Des dimensions et des matériaux adaptés aux usages :

- > larges et porteuses pour les allées principales circulables (corbillard, minipelle),
- > fines et végétales pour les allées secondaires piétonnes.



Communiquer aux usagers

Expliquer les évolutions dans l'espace et la gestion :

- > par des affiches, panneaux,
- > par une visite explicative du « nouveau cimetière » par les gestionnaires et les élus.



DES CONSEILS POUR LA TRANSITION ZÉRO-PHYTO DE VOTRE CIMETIÈRE

Le CAUE du Jura vous accompagne en complément de ce feuillet pour réfléchir à la transition de votre cimetière vers une gestion sans produits phytopharmaceutiques.

À l'issue d'une rencontre sur site, une fiche de synthèse est produite. Elle reprend les réflexions abordées sur le terrain et

ouvre le champ des possibles en fonction des spécificités de la commune.

L'occasion d'aborder le cimetière au sein du paysage communal, et de discuter des solutions spatiales qui facilitent la gestion des espaces du cimetière, que ce soit pour sa réhabilitation, mais également pour sa création ou son extension.

EXEMPLE DU ZOOM SPÉCIFIQUE À LA COMMUNE

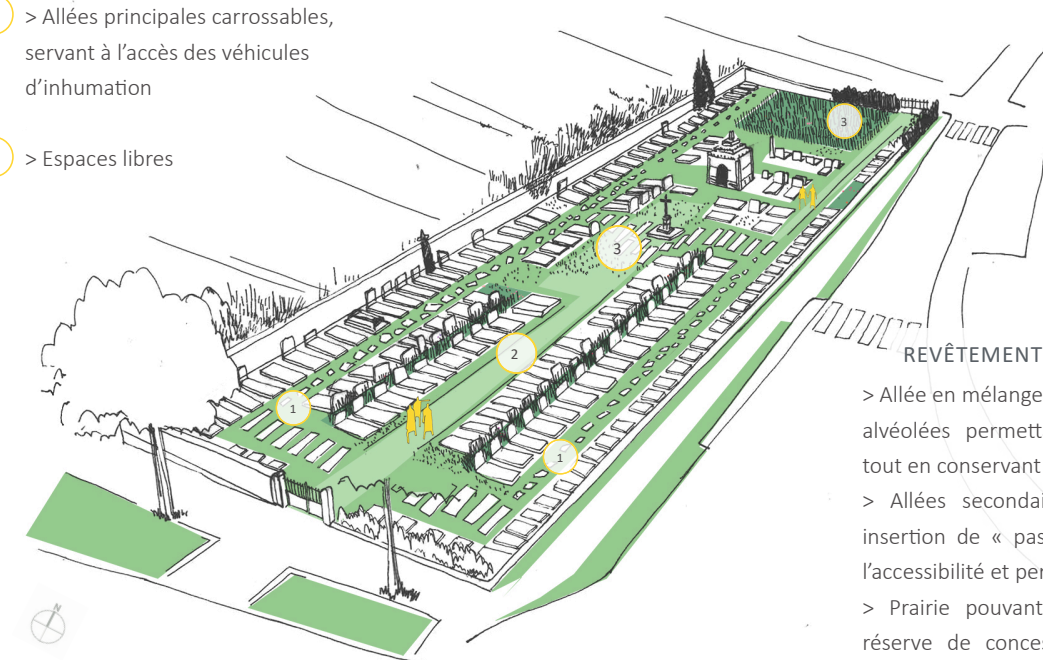


Vue depuis le Nord du cimetière



DISTINGUER LES ESPACES

- 1 > Allées secondaires piétonnes haute et basse pour l'accès aux concessions
- 2 > Allées principales carrossables, servant à l'accès des véhicules d'inhumation
- 3 > Espaces libres



REVÊTEMENTS À GESTION SIMPLE

- > Allée en mélange terre-pierre ou dalles alvéolées permettant la végétalisation tout en conservant de la portance. 2
- > Allées secondaires enherbées avec insertion de « pas japonais » facilitant l'accessibilité et permettant la tonte. 1
- > Prairie pouvant être fleurie sur la réserve de concession ne nécessitant que 2-3 fauches /an. 3
- > Joindre ou végétaliser les intertombes